



Communiqué de l'Association Paysages du Champagne pour la candidature des  
Paysages du Champagne au Patrimoine de l'Humanité

**L'Association Paysages du Champagne  
lance une initiative populaire de grande ampleur,  
à l'occasion de l'inauguration de l'Avenue de Champagne à Epernay  
le 4 juillet 2009.**

L'Association Paysages du Champagne se joint à la Ville d'Epernay pour fêter l'inauguration de « l'Avenue de Champagne », retenue comme l'un des sites témoins des paysages culturels dans la candidature de la Champagne au Patrimoine mondial de l'humanité.

Brillant ambassadeur du savoir-faire et du prestige français, le vin le plus célèbre du monde se récolte et s'élève dans les « Paysages du Champagne », un **assemblage de paysages de vignobles, de caves et de bâtiments industriels et commerciaux** qui tous participent à la valeur universelle et exceptionnelle de ce terroir d'exception.

L'aire d'appellation d'origine contrôlée Champagne et ses 319 communes constituent la zone d'engagement présentée dans le dossier de candidature au Patrimoine mondial de l'humanité.

**L'Avenue de Champagne à Epernay est l'un des sites remarquables** retenus pour témoigner de la richesse et de la diversité des paysages champenois.

L'Association Paysages du Champagne participera au pavoisement de l'avenue et ira à la rencontre des milliers de Champenois et de touristes rassemblés pour cet événement, leur proposant **d'apporter leur soutien à la candidature.**

Depuis maintenant 3 ans, l'Association Paysages du Champagne, les collectivités territoriales, habitants, vigneron, maisons de Champagne, associations... sont unis pour soutenir la candidature Paysages du Champagne au Patrimoine mondial de l'humanité. Le dossier officiel sera déposé en octobre 2009 auprès du Comité des Biens Français, au titre de paysages culturels.

Epernay, le 23 juin 2009

Contact presse : Emilie Landau – Association Paysages du Champagne – 03.26.51.34.45